

Passer à la vitesse supérieure

C'est un record pour la bio francilienne, même comparé à 2015, année déjà faste ! Plus de 1 000 hectares identifiés sont en conversion bio depuis début 2016 (1). Et cette surface ne concerne que sept nouvelles fermes engagées, suivies pour l'instant par le Gab Île-de-France, sur les 27 notifiées auprès de l'Agence Bio sur la région. "Cela prouve que la dynamique continue, et c'est très encourageant", se réjouit Sébastien Paix, conseiller en conversion. Si la bio ne représente encore qu'un peu plus de 2 % de la SAU de la région, elle se renforce.

Soutien incitatif

Dans cette région céréalière intensive, la Seine-et-Marne concentre 43 % des fermes bio. Les aides à la conversion et au maintien non plafonnées sont incitatives. Et l'enveloppe 2015-2020 (Feader, Région, Agence de l'eau) n'est pas complétement utilisée pour 2015 et 2016. "En revanche, on s'interroge pour l'avenir", admet Sébastien Paix. Si les aides à la certification sont maintenues pour tous à hauteur de 80 % des dépenses, les primes à l'installation et au maintien, allouées par le Conseil régional pour motiver davantage les changements de pratiques, sont supprimées depuis fin 2015. Autre ombre au tableau, comme partout en France : malgré les acomptes versés par l'État sous forme de prêts, le retard de paiement des aides Pac pour 2015 fragilise et inquiète les exploitations bio et en conversion.

Structurer les filières

Si les grandes cultures arrivent en tête, occupant 57 % des terres bio régionales, elles sont moins présentes qu'en conventionnel (82 % de SAU totale). "L'agriculture bio est beaucoup plus diver-

sifiée avec des légumes de plein champ, du maraîchage, de l'arbo, de l'élevage...", souligne le Gab, via son observatoire. En pariant sur le local, la bio francilienne possède un atout majeur : elle est au cœur du premier bassin national de consommation, avec 12 millions d'habitants et 40 millions de touristes chaque année. C'est aussi la région leader en nombre de distributeurs (534, surtout à Paris). "Le potentiel est immense, et il faut structurer les filières."

Changement d'échelle

L'exemple de Coop bio d'Île-de-France illustre la volonté des producteurs de passer à la vitesse supérieure. "Il s'agit de pérenniser les fermes bio et d'inciter à des conversions de surfaces importantes avec l'assurance de débouchés rémunérateurs et durables", explique Nathalie Zanato, directrice de la Scic (Société coopérative d'intérêt collectif), qui remplace désormais Fermes bio, la première structure collective de vente, créée en 2011. Coop bio d'Île-de-France vise à répondre à la demande en crescendo de la restauration collective, notamment scolaire, ainsi que de la distribution, en particulier les magasins spécialisés (Naturalia et Biocoop), mais pas seulement. La mise en place d'unités de transformation de grande envergure est prévue à court terme pour les légumes, de la première à la cinquième gamme, surgélation, conserves... Les produits laitiers aussi

Valfrance investit dans la bio

Implantée au cœur de la Brie et du Valois, la coopérative céréalière Valfrance (867 000 tonnes de collecte en 2015) vient d'inaugurer, en juin, une ligne de stockage bio de 5 320 tonnes (14 cellules) à Vaux-le-Pénil en Seine-et-Marne. Elle peut ainsi collecter directement sur son territoire une trentaine d'apporteurs bio, nombre qui devrait doubler suite aux conversions. Un technicien référent bio est engagé et la vente des céréales bio se fait via l'UCBC (Union des coopératives pour la commercialisation de céréales bio). L'investissement de 900 000 euros a bénéficié de deux subventions de 170 000 euros, l'une du fonds Avenir bio, l'autre de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



La dynamique des conversions en grandes cultures bénéficie aussi à l'Île-de-France.

Repères bio franciliens fin 2015-

- 1 616 ha nouvellement engagés
- 10 nouvelles fermes installées (20 ha)
- 13 conversions (810 ha)
- 22 poursuites de conversions dans les structures mixtes (836 ha)
- Total : 221 fermes bio (4,4 % des exploitations), 11 074 ha (2 % de la SAU)

sont concernés, ainsi que l'abattage et la découpe de volailles, la boulangerie... Le tout, en partenariat avec les structures déjà en place. "L'objectif est de fournir de nouveaux débouchés, et de limiter les intermédiaires, avec une organisation basée sur la planification et la contractualisation et une logistique adaptée", complète Nathalie Zanato. Sur les 48 sociétaires, 38 sont des producteurs, "mais les transformateurs et distributeurs, collectivités locales, salariés, clients, financeurs privés et partenaires institutionnels comme le Gab Île-de-France, initiateur du projet, sont investis". ■

C. R-F

(1) Chiffres de l'Observatoire régional de l'agriculture bio en Île-de-France/Gab Île-de-France.